



## L'Épiphanie

### AVIS PUBLIC

#### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO E-006-01

---

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 18 janvier 2023, le Règlement numéro E-006-01 décrétant des dépenses et un emprunt pour la réfection du barrage x0004073 et l'acquisition du terrain nécessaire afin d'augmenter le coût des travaux et le montant de l'emprunt.

Ce dernier a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressées par la tenue d'un registre le 25 janvier 2023 et a reçu l'approbation ministérielle le 10 février 2023.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 6 mars 2023.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE